

Attention : médias francophones, région de Moncton-Dieppe
Lauréat : conseil d'élèves
École secondaire Mathieu-Martin

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Embargo :
Pour diffusion après midi, le jeudi 16 février 2012

Des Néo-Brunswickois reçoivent un prix national pour les pratiques d'inclusion scolaire

(Fredericton, N.-B., 16 février 2012) — Le conseil d'élèves de l'école secondaire Mathieu-Martin de Dieppe a reçu un prix national et est reconnu comme agent de changement positif au sein du milieu éducatif. Le conseil figurait parmi 11 lauréats néo-brunswickois des prix nationaux de l'inclusion scolaire, qui ont été remis aujourd'hui à Fredericton dans le cadre d'une cérémonie.

Les prix sont remis chaque année par l'Association canadienne pour l'intégration communautaire afin de reconnaître les enseignants, les élèves et les écoles et d'autres intervenants qui travaillent quotidiennement à l'inclusion de tous les élèves dans l'éducation et la vie scolaire.

Lorsque Jamie Vautour, élève de Mathieu-Martin, a proposé d'avoir un rôle au sein du conseil des élèves de l'école Mathieu-Martin comme responsable des élèves ayant des besoins spéciaux, le conseil s'est empressé de saisir l'occasion. Il s'agirait du premier poste du genre au sein d'un conseil d'élèves francophone au Nouveau-Brunswick. Le poste était assorti du mandat d'assurer aux élèves ayant un handicap un accès libre à l'ensemble des activités et des événements des élèves.

La cérémonie provinciale de remise des prix est organisée par l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire (ANBIC). L'activité était accueillie par le lieutenant-gouverneur Graydon Nicholas et les prix ont été remis par le ministre de l'Éducation Jody Carr.

« L'ANBIC est fière de jouer un rôle de premier plan dans l'hommage rendu à ces lauréats d'exception, a indiqué la présidente Joy Bacon à la cérémonie. Bien qu'il nous reste beaucoup à accomplir, nous avons fait beaucoup de chemin et réalisé de grands progrès depuis que l'inclusion scolaire a été légiférée au Canada en 1986 ».

« Au nom des familles et des enfants, des jeunes adultes et des personnes socialement autonomes de l'ensemble de la province, je suis heureuse de reconnaître certaines des personnes merveilleuses qui font de l'inclusion une façon de vivre, a-t-elle ajouté. Elles méritent vraiment les prix nationaux qu'elles ont reçus aujourd'hui. »

Voici les 11 prix nationaux remis dans différentes catégories à des lauréats du Nouveau-Brunswick.

Assistant en éducation

Kandy Bingaram, assistante en éducation

École Leo Hayes High, Fredericton

Reconnue pour la découverte et le développement des capacités de ses élèves et pour l'encouragement qu'elle leur donne à relever le défi de viser plus haut que les limites qu'on perçoit en eux.

Margaret Guimard-Hadley, assistante en éducation

École Sainte-Anne, Fredericton

Reconnue pour son esprit d'initiative et sa détermination à faire en sorte que ses élèves aient les instruments d'apprentissage nécessaires à leur réussite.

Groupe d'élèves

Conseil des élèves

École secondaire Mathieu-Martin, Dieppe

Pour être le premier conseil d'élèves de l'ensemble des écoles francophones du Nouveau-Brunswick à réserver un poste au conseil comme responsable des élèves ayant des besoins spéciaux et pour avoir créé un accès libre permettant à l'ensemble des élèves de participer à tous les aspects de la vie étudiante.

Enseignant ressource

Ginette Fairweather, enseignante ressource

École Shediac Cape, Shediac

Pour son engagement personnel à faire en sorte que tous les élèves se sentent valorisés et acceptés et pour l'établissement d'une communauté scolaire solide par la promotion des pratiques exemplaires en inclusion scolaire auprès des enseignants, des parents et des élèves.

Enseignant

Joanne Reynolds, enseignante

École Sainte-Anne, Fredericton

Une enseignante d'éducation physique ayant consacré son temps libre à aider un élève ayant l'autisme qui manifestait un talent pour la course de fond et pour lui avoir montré qu'il pouvait faire de la compétition.

Keith Comitz, enseignante

École Summerhill Elementary, Fredericton

Un enseignant de troisième année reconnu pour avoir démontré qu'une expérience scolaire solide est aussi une expérience de vie solide et pour avoir créé un accès libre à l'éducation afin que tous les élèves puissent connaître la joie de l'apprentissage.

Éducation postsecondaire

Susan McGibbon, enseignante

NBCC, Fredericton

Pour la création d'un milieu d'apprentissage axé sur les capacités des étudiants et pour l'encouragement aux étudiants à une participation active au collège communautaire.

Chef Dave Irwin, enseignant

NBCC St. Andrews

Pour la création d'un milieu d'apprentissage où il n'y a pas de différence apparente entre un étudiant qui suit un programme modifié et un étudiant qui suit un programme non modifié et pour la mise au défi de tous les étudiants de réaliser l'excellence personnelle.

Daryl Hay, gestionnaire

Bureau régional d'Apprentissage et certification professionnelle, Éducation postsecondaire, Formation et Travail, N.-B.

Pour la création de chemins de la réussite pour les personnes ayant différents besoins relatifs à l'apprentissage, en transformant les attitudes et en mettant en valeur l'apprentissage pratique et les styles d'apprentissage parallèles.

Bruce Washburn et Pamela Smith-Sproul, conseillers

NBCC Saint John

Pour la création d'une base de l'accessibilité pour tous les étudiants du NBCC, y compris les étudiants ayant un handicap intellectuel et pour leur rôle dans l'élaboration du programme d'aide à la réussite scolaire, qui a depuis été mis en place dans tous les établissements du CCNB.

Reconnaissance spéciale

Laurie Keoughan, directeur général

District scolaire 16

Pour son impact durable dans la promotion des pratiques d'inclusion scolaire destinées à tous les élèves, y compris les élèves ayant un handicap intellectuel, et sa contribution à créer une expérience éducative active et équitable pour tous.

-30-

NOTE AUX MÉDIAS :

Veillez trouver en annexe des documents d'information pour une description détaillée de chaque lauréat.



L'ANBIC est un organisme provincial à but non lucratif qui travaille au nom des enfants et des adultes ayant un handicap intellectuel et de leurs familles. Fondée en 1957, l'association compte 13 associations locales dans l'ensemble du Nouveau-Brunswick.

Source :

Christy McLean, directrice des communications de l'ANBIC

Tél. : 506-453-4404, Fax : 506-453.4422, sans frais : 1-866-622-2548, courriel : cmclean@nbacl.nb.ca